

YEŞİM NAZLAR:

Bien. Nous allons commencer. L’enregistrement a commencé.

Bonjour, bonsoir à tous. Bienvenue à ce séminaire web du programme de formation de compétences d’At-Large. C’est le onzième séminaire web qui va porter sur la transition IANA et sur son impact sur les utilisateurs finaux d’Internet.

Nous sommes aujourd’hui le 12 décembre 2016.

Comme il s’agit d’un séminaire web, nous n’allons pas faire l’appel. Je vous demanderais de mettre vos ordinateurs en muet et de donner votre nom lorsque vous prenez la parole pour que les interprètes puissent vous identifier sur les autres canaux des autres langues.

Nous avons une interprétation simultanée en espagnol et en français. Je vous remercie et je donne maintenant la parole à Tijani Ben Jemaa, le responsable de ce groupe de travail de formation de compétences. Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Yeşim. Bonjour à tous, bonsoir. C’est notre onzième séminaire web pour l’année 2016. Nous allons parler de la transition des fonctions IANA et de son impact sur les utilisateurs finaux et nous allons entendre deux personnes qui ont suivi de très près la transition des fonctions IANA et qui ont travaillé au sein du groupe du CCWG – Groupe intercommunautaire sur la transition des fonctions IANA et sur la responsabilité aussi, le CCWG.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Avant de donner la parole à ces orateurs, je voudrais demander à Yeşim de finir la partie de l’administration de cet appel et je lui donne la parole. Yeşim, vous avez la parole.

YEŞİM NAZLAR:

Merci. Nous allons pendant cet appel vous donner la parole. Pour cela, vous pouvez poser des questions dans la partie en bas à gauche de votre écran. Si vous avez des questions à poser au présentateur, vous le faites à cet endroit.

Nous aurons aussi une évaluation avec un pop quizz, un quizz qui apparaîtra sur la droite de votre écran. Vous devrez, lorsqu’on vous demandera, répondre aux questions en cliquant sur la réponse correspondante.

Ensuite, nous vous poserons plusieurs questions concernant ce séminaire web pour connaître votre opinion, votre expérience et nous vous demandons de participer bien sûr.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci beaucoup, Yeşim. Je vais maintenant vous dire, donner la parole aux orateurs pour qu’ils nous disent quel a été l’impact de la transition des fonctions IANA sur les utilisateurs finaux. Nous allons donner la parole à Sébastien Bachollet et à Alan Greenberg. Et c’est Alan Greenberg qui va commencer. Alan, vous avez la parole. Merci.

ALAN GREENBERG:

Merci. Avant de parler de la transition des fonctions IANA, je pense qu'on pourrait parler des fonctions IANA en elles-mêmes. Je sais qu'il y a beaucoup de gens qui savent ce que c'est, mais d'autres qui ne le savent pas. Les fonctions IANA, ça veut dire autorités de nombres assignés par Internet. Voilà, ce que veut dire IANA : I-A-N-A.

Et quels sont ces numéros assignés ? Nous savons qu'Internet est prévu du fait que toutes les personnes qui parlent sur Internet parlent non pas une langue commune, mais se comprennent les uns les autres et ont des points communs. Et IANA est justement la source de cette compréhension mutuelle de la façon dont l'Internet est structuré et fonctionne.

IANA a trois registres. Au niveau de l'Internet, on utilise ce terme de registre qui signifie .ORG, .COM, .KE. Par exemple, pour le country code de Kenya, code géographique du Kenya. En tout cas, tout ça, ce sont des bases de données et IANA a trois bases de données. La première indique aux gens sur Internet où le registre de domaine .ORG, .COM, .KE, où est-ce qu'il se trouve.

Cela va vous donner une idée de l'endroit où il se trouve. Ensuite, on a les chiffres IPv4, IPv6, qui vous envoient aussi à un autre registre qui gère les nombres, qui structurent les réseaux.

Et finalement, comme vous le savez, l'IETF a créé des standards au sein de l'Internet et chacun a des chiffres associés à un paramètre de protocole et IANA stocke aussi tous ces paramètres. Donc, cela opère essentiellement trois registres. Avant que l'ICANN existe, IANA fonctionnait, était opérée par une personne. D'abord, Jon Postel, qui

était le premier qui a organisé la première autorité pour IANA. Pendant longtemps, on a ajouté peu à peu d'autres personnes à ces fonctions, mais Jon était quand même celui qui opérait ces fonctions IANA.

Ensuite, à la fin des années 1990, Jon s'est retiré et il a fallu... On a créé l'ICANN. Et une des raisons pour laquelle l'ICANN a été créé, c'est justement pour gérer ces fonctions IANA, et physiquement, c'est ce que nous faisons. IANA a été un partenaire de l'ICANN depuis que l'ICANN a été créé et physiquement, IANA opère ces trois registres dont je viens de vous parler. D'accord.

Donc, le gouvernement américain qui, à l'origine, avait autorisé la création de l'Internet et qui a fondé cette création, participait encore aux fonctions IANA, partiellement. Il n'y avait pas grand-chose à faire au niveau des protocoles et c'était géré par l'IETF. Il avait très peu de choses à faire au niveau des nombres IP.

Cette fonction était réalisée par un autre organisme et le gouvernement ne participait pas à ce processus. Mais le gouvernement américain était lié à la gestion de la zone racine. Il y avait deux manières [Inaudible] à ces fonctions. D'abord, les changements dans la zone racine devaient inclure la création d'un registre, et avec le programme des nouveaux gTLD et l'ICANN, on a vu la création de milliers de nouveaux registres.

Chaque code pays, chaque code géographique, avait son propre registre et chaque fois qu'un code géographique était créé [Inaudible] à la zone racine, cela devait être reflété dans la zone racine. Il y avait la personne qui était responsable pour une série de changements qui étaient faits dans les noms de domaine. C'était lié à tous ces changements. Donc

chaque fois qu'un changement était fait dans la zone racine, il devait être présenté au gouvernement américain pour être autorisé. Le gouvernement américain disait oui ou non. En général, il disait oui et en réalité, pendant beaucoup d'années, il y a eu une fonction presque automatique qui était faite par des êtres humains. Mais il n'y avait pratiquement pas de temps. Il n'y avait presque pas de moment où on disait non.

On n'approuvait pas la création de ce registre bien sûr, mais c'était possible de le dire en théorie. La deuxième partie de la [inaudible] de ce gouvernement était la gestion des fonctions IANA [inaudible] et tout doit être approuvé par le gouvernement américain. Tout ce qui était fait. Et il faut comprendre.

Il faut qu'il comprenne l'impact que cela va avoir et que ces changements soient faits correctement. C'est clair que [inaudible] a été utilisé pour assurer que tout se fasse normalement et il y avait des personnes qui avaient beaucoup d'expertise pour la partie de cryptage.

Et la question était : comment est-ce qu'on se défaisait du gouvernement américain ? Donc, il y a eu beaucoup... Il y avait beaucoup de contrôles déjà qui existaient et bien qu'il y ait une méthodologie complexe organisée pour éviter qu'il y ait, nous ne voulions pas éviter de travailler avec le gouvernement américain. Nous ne voulions pas créer de nouveaux logiciels et nous voulions donc nous défaire d'eux au niveau de la gestion des fonctions IANA.

Le processus de supervision a été analysé... a pris la décision de diviser cela en deux. Il y a toute une série de changements qui concernent les

processus et leur gestion, et on a dit qu'IANA était géré par des personnes professionnelles, qu'ils étaient dirigés par des gestionnaires professionnels et qu'ils allaient faire leurs propres changements.

Ensuite, ils nous ont demandé notre opinion, et à ce moment-là, nous pouvions alors donner la deuxième partie des changements et c'est des changements au niveau architectural de la zone racine. Et, dans ce cas-là, on a organisé un comité. Des gens qui avaient de l'expertise de l'ensemble de la communauté de l'Internet, y compris l'IETF, les RIR, les opérateurs de zone racine, les gens qui opéraient vraiment et qui savaient où se trouvaient les choses dans la zone racine au sein d'Internet. Cela s'appelle le RZERC, ce qui veut dire comité de révision de l'évolution de la zone racine, qui suivait les changements qui avaient lieu au sein de l'Internet.

Ce comité devait faire des recommandations au Conseil d'administration. Enfin, voilà un petit peu comment fonctionnait IANA, comment fonctionne IANA, ce qu'il fait et quelles sont les modifications qui ont eu lieu suite à la transition et quel est l'impact de cette transition sur les utilisateurs de l'Internet.

La réponse est très simple. On a entendu beaucoup parler de la politique du gouvernement américain avant la transition. On a dit que lorsque cette transition allait avoir lieu, l'Internet allait s'arrêter et qu'il n'y aurait plus de liberté d'expression.

Ce n'est pas cela du tout. L'ICANN n'a rien à voir avec la liberté d'expression et si nous faisons, nous planifions la transition correctement, l'impact sur l'utilisateur final, l'impact direct sera nul.

Et je pense qu'on a bien fait les choses justement puisque la transition a eu lieu et elle a eu lieu à la fin du mois de septembre, le 1^{er} octobre de l'année 2016. Donc, de cette année. Au moment où a eu lieu la transition, rien ne s'est passé. Les choses ont continué à fonctionner normalement comme elles l'avaient toujours fait. Il n'y a pas eu d'impact physique de la transition sur le fonctionnement de l'Internet et c'est un petit peu la fin de l'histoire ici.

Je vais maintenant donner la parole à Sébastien qui va nous montrer les choses d'un autre point de vue. Il va nous parler de l'utilisateur final, mais il ne s'agit pas de la partie opérationnelle.

Et donc, je vais donner la parole à Sébastien qui va nous donner son point de vue maintenant.

SÉBASTIEN BACHOLLET:

Merci beaucoup. J'espère que vous m'entendez correctement. Bien. Alors, je dirais que oui. Rien ne s'est passé pour l'utilisateur final. Mais on peut se demander quand même les changements possibles qu'il pourrait y avoir dans le futur. Alan a dit que cela a été fait correctement puisque le 1^{er} octobre 2016, il n'y a pas eu de changement pour les utilisateurs finaux. Rien n'est arrivé. Nous n'avons pas ressenti d'impact au niveau de notre utilisation de l'Internet, de notre connexion à l'Internet. Du point de vue physique, il a raison : rien n'est arrivé, rien ne va arriver dans le futur.

Du point de vue technique, tout fonctionne bien. Il n'y a pas de risque non plus que l'Internet soit affecté. Il est sûr. Il est stable. Tout va bien.

On peut toujours quand même affronter des difficultés, par exemple si on a de plus en plus d'attaques. On peut finalement avoir des problèmes avec le fonctionnement du système, mais ce ne sera pas à cause de la transition des fonctions IANA si cela arrive. Ce sera pour d'autres raisons.

Il y a un peu de bruit dans mon... dans mon micro. En tout cas, dans mes écouteurs. J'espère que vous m'entendez correctement.

TIJANI BEN JEMAA:

On vous entend très bien. Tout va bien. Allez-y. Il n'y a pas de bruit de ce côté-là.

SÉBASTIEN BACHOLLET:

Parfait. Je continue alors. Bien. Donc, il est important de souligner que nous avons suivi deux voies différentes concernant la transition. Il y a eu le groupe qui s'occupait de la partie technique de la transition et qui abordait cela en détail. Vous vous souvenez que vous avez déjà eu un séminaire web sur la responsabilité de l'ICANN ou la redevabilité de l'ICANN.

Et nous avons eu une présentation qui a été faite par Cheryl Langdon-Orr et moi-même. Nous vous avons montré... Nous avons parlé de l'acte de travail numéro 2, la deuxième partie de ce qui sera fait suite à la transition des fonctions IANA sur la responsabilité de l'ICANN. Et nous avons donc parlé du travail de ce groupe au sein duquel Cheryl travaille.

L’objectif est d’obtenir des résultats au niveau de la diversité, de la transparence, de la redevabilité ou de la responsabilité des SO et des AC. Il y a différents thèmes comme ça, il y en a neuf en tout. Mais nous avons eu déjà un séminaire web là-dessus, donc je ne vais pas répéter cela.

En tout cas, tous ces changements n’auront pas de conséquences sur la partie technique du fonctionnement de l’Internet, mais c’est là peut-être qu’il y a des choses que l’utilisateur final va voir. Par exemple, un des impacts important était... Un des points importants était qu’il fallait améliorer le système multipartite et qu’il devienne le plus égal possible. Et, par exemple, maintenant, nous avons des changements importants qui ont été faits et le fait que la communauté soit habilitée, ait la possibilité de renverser le Conseil, ces nouveaux pouvoirs que la communauté a maintenant.

La communauté est composée de différentes SO et AC, parce que toutes les SO et AC ne sont pas présents, mais un groupe important va se joindre... Et c’est important, parce que cela va avoir un impact sur la façon dont ils vont interagir avec la communauté.

Nous avons maintenant lorsque nous regardons la communauté habilitée de l’ICANN, nous avons une communauté avec les organisations de soutien, les organisations de code pays, le comité consultatif gouvernemental – le GAC – bien sûr, At-Large et le comité consultatif d’At-Large. Donc, ce sont les cinq groupes qui sont réunis et qui font partie de cette communauté habilitée de l’ICANN dont je viens de vous parler.

Donc, c'est important de remarquer ou de mettre l'accent sur le fait que dans la construction de la transition technique, de la partie technique de la transition, il y a eu la création de certains organes comme par exemple le CSC, qui veut dire le comité permanent de la clientèle ou des clients. À At-Large et à l'ALAC, nous avons un membre qui est une liaison auprès de ce comité, de ce CSC, de ce comité de clients. Et, dans le futur, le département IANA est devenu une filiale de l'ICANN avec un contrat spécifique sur les paramètres que nous avons décrits au début de cet appel, qu'Alan a décrits. En tout cas, ces trois clients, on peut les appeler des clients, peuvent décider dans le futur qu'ils sont satisfaits ou qu'ils ne sont pas satisfaits.

Et, à ce moment-là, ils pourraient se débarrasser de l'ICANN et donner cette fonction de gestion de registres, sur ces données spécifiques et sur les paramètres. Donner ces fonctions donc de gestion à quelqu'un d'autre, et si c'est le cas à ce moment-là, il y aura beaucoup de changement pour l'utilisateur final. Parce qu'aujourd'hui, les seules organisations, au niveau global, au niveau mondial, dans lesquelles on peut parler de ces problèmes de TLD, de numéros IP, de protocoles, c'est l'ICANN. C'est le seul endroit où peut parler de tous ces problèmes. Si l'ICANN n'est plus responsable des fonctions IANA, des protocoles IANA, à ce moment-là, nous ne pourrions plus nous occuper de tout cela et faire participer l'utilisateur final à ce processus. Et c'est pour cela qu'à mon avis c'est très, très important que les fonctions IANA restent au sein de l'ICANN, que l'ICANN continue à avoir un rôle à jouer dans ce domaine.

Bien. Donc maintenant, je m'arrêtera là, parce que je pense que ce serait bien qu'on ait une discussion. Pourquoi c'est important que la voix des utilisateurs finaux soit entendue maintenant et soit entendue à travers At-Large et à travers l'ALAC ? Pourquoi c'est important aussi que le comité consultatif gouvernemental, le GAC, fasse entendre sa voix aussi ? Parce qu'ils doivent participer au sein de l'ICANN. Et cela, parce que... C'est parce que c'est une manière...

Nous ne voulons pas que l'ICANN soit une association commerciale ou une association d'entités commerciales. Nous ne voulons pas cela. C'est pour cela que nous avons un rôle actif à jouer au niveau de la structure de l'ICANN, nous, les utilisateurs finaux et les représentants des gouvernements.

Je peux continuer comme cela pendant un bon moment, mais peut-être que... D'abord, peut-être qu'Alan voudrait ajouter quelque chose et ensuite, on pourrait donner la parole au public pour qu'il fasse des commentaires. Merci.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Sébastien et merci Alan. Alan a commencé par les définitions et de ces deux bases, ce qui est d'intérêt pour la communauté. Puis, il a également dit que la transparence, c'est important pour les communautés, pour les utilisateurs de la communauté.

Donc, il n'y a pas d'impact pour les utilisateurs finaux à ce niveau-là. Et puis, Sébastien a expliqué ce qui pourrait arriver et pourquoi les utilisateurs finaux devraient s'impliquer aux aspects de gouvernance de

l'ICANN et pourquoi l'ICANN n'est pas une association ou une société de ce type.

Donc, merci pour cette présentation. Nous allons maintenant passer à la partie suivante de notre appel et si cela vous semble correct, nous allons commencer par les questions que nous allons vous poser. Donc, nous allons poser maintenant ce questionnaire. Yeşim, vous avez la parole.

YEŞİM NAZLAR:

Merci. Commençons par la première question. Quand est-ce que la transition de la supervision d'IANA a-t-elle été complétée ? Le 1^{er} octobre 2015, le 1^{er} octobre 2016 ou elle est toujours en cours ? S'il vous plait, veuillez voter.

La réponse correcte, Sébastien, est laquelle ?

SÉBASTIEN BACHOLLET:

Vous avez tous bien voté. C'était le 1^{er} octobre 2016. 2015 était la date d'échéance du contrat avec le gouvernement américain. Mais vu que la communauté a demandé davantage de temps pour conclure ses travaux au niveau de la redevabilité, il a été demandé que la transition dure pendant une année de plus et donc, nous avons conclu ce processus de transition le 1^{er} octobre 2016. Merci.

YEŞİM NAZLAR:

Merci Sébastien. Passons maintenant à la deuxième question. La deuxième question est : qui a remplacé le rôle de gouvernance ou de

supervision du gouvernement américain sur IANA ? Était-ce l'UIT, l'UNESCO, la communauté habilitée, un autre gouvernement, Google ou dernier choix, le comité consultatif gouvernemental, c'est-à-dire le GAC ? Veuillez, s'il vous plait, voter maintenant.

Et la réponse correcte, c'était laquelle ?

SÉBASTIEN BACHOLLET:

La réponse correcte était l'option C. C'est la communauté habilitée qui a remplacé le gouvernement américain dans ce rôle de supervision. La demande du gouvernement américain était que ce rôle de supervision ne devait pas être remplacé par une organisation internationale ou un gouvernement qui la gère. Donc, l'IUT et l'UNESCO n'étaient pas des options valides.

Le GAC est un organe qui constitue l'ICANN et qui fait partie de la communauté habilitée, mais ce n'est qu'un des cinq membres qui composent cette communauté habilitée. Donc, la réponse correcte était la C, la communauté habilitée.

YEŞİM NAZLAR:

Merci Sébastien. Passons maintenant à la question suivante. La troisième question est : parmi les organisations de l'ICANN, quelles sont celles qui ne font pas partie de la communauté habilitée de l'ICANN ? Est-ce l'ASO, donc l'organisation de soutien à l'adressage ? La GNSO, l'organisation de soutien aux noms génériques ? La ccNSO, l'organisation de soutien des noms géographiques ou des noms de pays ? Option D : le GAC, comité consultatif gouvernemental. Le RSSAC,

le comité consultatif sur le système de serveur racine ? Le SSAC, le comité de sécurité et de stabilité ? Ou l'ALAC, le comité consultatif At-Large ? Veuillez voter s'il vous plait.

SÉBASTIEN BACHOLLET: Oui. Vous pouvez voter plus d'une question.

YEŞİM NAZLAR: C'est vrai. Vous pouvez choisir plus d'une des options que nous vous proposons.

S'il vous plait, votez maintenant et voyons quelle est la réponse correcte.

SÉBASTIEN BACHOLLET: La réponse correcte était le comité consultatif de sécurité et de stabilité et le RSSAC. Donc, le RSSAC et le SSAC, le comité consultatif du système de serveur racine. La ccNSO, le GAC, la SO, l'ALAC et le GAC se sont joints à la communauté habilitée. Donc, la réponse correcte était les choix du RSSAC et du SSAC, donc E et F.

TIJANI BEN JEMAA: Je pense que les gens n'ont pas compris la question. La question était au niveau des organisations qui ne font pas partie de la communauté. Donc, ce ne sont que cinq organisations qui composent la communauté habilitée, qui l'intègrent. Donc, c'était ces deux choix-là qui étaient les corrects. Merci.

YEŞİM NAZLAR: Merci Sébastien. Merci Tijani. Passons maintenant à la dernière question. Quelles sont les nouvelles responsabilités que devra assumer l’ALAC suite à la transition d’IANA, de la supervision d’IANA ? A, un poste de liaison auprès du comité permanent de clients ; B, un deuxième siège du Conseil d’administration sélectionné par At-Large ; et C, ce sera un participant de la communauté habilitée de l’ICANN.

Veillez voter maintenant, s’il vous plait.

TIJANI BEN JEMAA: Est-ce qu’on a plus d’un choix ?

YEŞİM NAZLAR: Oui, c’est correct.

Donc, est-ce qu’on peut voir les réponses correctes ?

SÉBASTIEN BACHOLLET: Il semblerait que tout le monde a bien compris et les choix A et C sont corrects. Donc, un poste de liaison auprès du comité permanent de clients et un participant de la communauté habilitée de l’ICANN, comme nous avons dit dans la question précédente. Malheureusement, ça ne faisait pas partie de cette discussion, mais on n’a pas eu le choix de pouvoir désigner un deuxième membre du Conseil d’administration.

YEŞİM NAZLAR: Merci Sébastien. Je vais maintenant donner la parole à Tijani.

TIJANI BEN JEMAA: Merci Yeşim. Maintenant que nous avons conclu les présentations et que tout a été présenté et conclu, je voudrais vous donner la parole pour vous donner la possibilité de poser des questions à nos présentateurs. Si vous avez des questions, je vous prie de lever la main sur le chat si vous souhaitez intervenir.

ALAN GREENBERG: Evan avait posé une question sur le chat.

YEŞİM NAZLAR: Tijani, vous voulez que je lise la question d’Evan.

TIJANI BEN JEMAA: Oui, allez-y.

YEŞİM NAZLAR: Donc, la question est : « Risque-t-on que le nouveau gouvernement des États-Unis qui va assumer le contrôle en janvier pourrait défaire ou modifier le travail qui a été réalisé à ce jour ? »

TIJANI BEN JEMAA: Alan, pourriez-vous répondre à cette question ?

ALAN GREENBERG:

Je vais essayer. Et la réponse est qu'on ne sait pas. En fait, la transition s'est faite ; elle est conclue maintenant. Peut-on revenir en arrière ? Eh bien, je ne sais pas. Avant la transition, il était dit que certaines des mesures prises par la NTIA par exemple étaient illégales. Il y a eu des accusations disant que la NTIA n'était pas censé faire des versements dans certaines dépenses et que cela a été fait.

Mais la NTIA a dit que cela ne portait pas atteinte aux décisions concernant les dépenses qui étaient possibles pour la NTIA. Il a été par la suite décidé que la NTIA a pris des mesures à l'encontre des décisions du Congrès américain. Donc, on ne sait pas s'il ne pourrait pas revenir en arrière avec la transition, parce que ça ne correspondait pas aux lois qui fallait suivre à l'époque où ils ont décidé de nous céder le contrôle.

Les tribunaux de partout dans le monde ont beaucoup de pouvoir comme vous le savez. S'il y avait une décision judiciaire de ce type, je suis sûr que ce serait un problème.

Pardon, mais je sens qu'il y a un écho en ce moment.

Bon. En tout cas, c'est le seul cas auquel j'imagine qu'on pourrait essayer de revenir en arrière. Donc, est-ce possible ? Oui. Est-ce probable ? Je ne le pense pas, mais on verra.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Alan. Est-ce que vous allez quelque chose d'autre à ajouter par rapport à cette question ?

SÉBASTIEN BACHOLLET:

Oui, merci. Je suis d'accord avec Alan. Mais, à mon avis, même dans le système, dans le cadre du système juridique américain, je pense qu'on ne peut pas revenir en arrière après six mois d'avoir mis en place un nouveau système ou un nouveau gouvernement. Donc, est-ce que cela pourrait changer ? Peut-être.

Je sais que c'est toujours une question et c'est une question qu'on se pose logiquement et qu'on devrait voir ce qui arrive en janvier quand le moment sera venu. Mais on ne sait pas si ce sera une priorité pour le nouveau gouvernement, s'ils vont décider de prendre des mesures là-dessus. Il faudrait carrément voir quelles sont les nouvelles mesures que ce gouvernement décide de prendre.

On pourrait très bien imaginer, si l'on spéculait, ils pourraient vouloir avoir un réseau national interne comme dans le cas de la Chine. Et je pense que cela va prendre un moment, parce que physiquement, les serveurs qui sont aux États-Unis sont gérés par d'autres parties prenantes et qu'il y a beaucoup de choses à faire avant que cela ne puisse être mis en place.

Et que la communauté, je pense, mettra un certain temps pour s'organiser, pour réagir. Mais je pense que les fournisseurs de services seront d'accord avec nous, parce que cela impliquera qu'ils ne pourront plus faire des échanges commerciaux avec le reste du monde. Bien sûr, il y a des cas que l'on pourrait prévoir et qui pourraient arriver, mais c'est difficile à imaginer en tout cas. Merci.

TIJANI BEN JEMAA: Merci Sébastien. On a eu le Sénateur Cruz d'abord qui s'est exprimé là-dessus et puis, par la suite, d'autres sénateurs ont rejoint ce qu'il disait. Et finalement, on a vu des résultats et ce n'était qu'à la fin du processus, juste avant la transition, qu'il a été décidé que l'on devrait procéder avec ce processus. Et comme les plus grandes sociétés d'Internet sont américaines et travaillent depuis les États-Unis et que ces sociétés avaient un avis formé, solide, cela a été pris en considération à titre informatif. Leur avis a donc été considéré à titre informatif.

Avant de passer à la question suivante, je pense qu'Alan a une intervention à faire.

ALAN GREENBERG: Oui. Non, j'allais dire quelque chose de très similaire, mais je le présenterais différemment. On ne travaille pas avec les politiques technologiques. Et la politique n'est pas forcément rationnelle. Mais il faudra voir ce qui arrive bien sûr. Donc, je pense que c'est tout. On ne peut pas aller plus loin que ce qu'on est à ce moment-là. C'était tout ce que j'avais à dire.

TIJANI BEN JEMAA: Merci. Yeşim ?

YEŞİM NAZLAR: Merci Tijani. On a une question dans la case des questions-réponses. On a une question d'Arshad Mohamed qui dit : « J'ai une question concernant le processus d'audience du Congrès qu'on a dû suivre pour

la transition. Pourquoi a-t-on suivi ce processus d’audience alors que la transition de la supervision d’IANA était quelque chose qui dépendait, non pas de la NTIA, mais du Congrès ? »

TIJANI BEN JEMAA: Merci. Alan ?

ALAN GREENBERG: J’ai déjà répondu à cela avant même que ça n’a été demandé. Ces audiences se sont faites pour les sénateurs, mais elles ne sont pas obligatoires. Elles n’ont lieu que si quelqu’un les demande. Donc, la réponse correcte est parce que. Il n’y a pas d’autre réponse qui soit plus satisfaisante que cela. C’est quelqu’un qui l’a demandé.

TIJANI BEN JEMAA: Merci. Sébastien ?

SÉBASTIEN BACHOLLET: Oui. J’ajouterais à cette réponse d’Alan qu’il y a différentes réponses possibles bien sûr. Mais une partie de la réponse est que le gouvernement a un rôle au niveau du budget qui est alloué à cette administration et ce budget était utilisé en tant qu’outil pour s’impliquer dans les contenus de la discussion concernant la transition IANA.

Donc, c’était une question importante, un sujet de taille pour le Congrès et le Sénat a donc organisé une audience pour aborder cette question.

Je n'ai pas de réponse par rapport au pouvoir de prise de décision, mais il est important de savoir qu'il n'y a pas que le Sénat ou le Congrès américain qui pourrait s'intéresser à ce sujet.

Il y a d'autres parties qui pourraient s'intéresser à cela et c'était intéressant de voir quel était le processus. On avait le Sénateur Cruz aux États-Unis qui n'était pas avec le reste des sénateurs, mais c'était intéressant comme échange, comme débat. Merci.

TIJANI BEN JEMAA: Merci. Yeşim, est-ce qu'on a d'autres questions sur le chat ?

YEŞİM NAZLAR: Vous m'entendez ?

TIJANI BEN JEMAA: Il me semble qu'il y a d'autres questions sur le chat.

YEŞİM NAZLAR: Attendez que je cherche. Je vois des commentaires et non pas des questions. Je m'excuse s'il me manque des questions. Je ne les vois pas.

TIJANI BEN JEMAA: D'accord. Parce que j'ai vu un commentaire qui disait « S'il vous plait, lisez-le ».

- YEŞİM NAZLAR: Oui, c'était fait. J'ai déjà lu la question d'Evan.
- TIJANI BEN JEMAA: Très bien. Merci. Y a-t-il d'autres questions ? Ah, je vois qu'on a une question.
- YEŞİM NAZLAR: Oui, une question d'Evan sur le chat dit : « Est-ce qu'on pourrait en savoir davantage sur ce qu'est le comité permanent des clients ? »
- TIJANI BEN JEMAA: Très bien. Merci. Sébastien, est-ce que vous pourriez répondre ?
- SÉBASTIEN BACHOLLET: Je ne suis peut-être pas la bonne personne pour répondre à cette question, mais le nom de ce comité indique que c'est un groupe intégré par les consommateurs. C'est le comité permanent du client. Donc, en anglais, Customer standing committee et non pas le Consumer standing committee. Mais Alan pourrait répondre à cette question mieux que moi.
- ALAN GREENBERG: Oui, tout à fait. Les clients de ces fonctions IANA en fait sont les registres et c'est les registres qui demandent des modifications en raison de changements d'emplacement des serveurs, de changements de paramètres ou des changements d'adresses de contact par exemple. Il est très important que l'IANA réagisse rapidement à ce processus.
-

C'est un processus assez complexe, parce que, bien que dans la théorie, il ne s'agit que de saisir des données dans une base de données, il faut assurer que ces modifications ne vont pas casser l'Internet. Parce que si on a saisi des données qui ne sont pas correctes, une grande partie de l'Internet pourrait cesser de fonctionner.

Si on change l'emplacement du registre .com par exemple et qu'on ajoute une adresse incorrecte, les sites du .com ne seront plus accessibles aux utilisateurs. Donc, vous voyez l'importance au niveau des détails des différences pratiques qui s'appliquent. Il y a des parties automatisées et des parties qui sont manuelles. Donc, lorsqu'on a créé la nouvelle structure de supervision, on s'est dit qu'il était important que les consommateurs eux-mêmes puissent faire un audit du travail de l'ICANN pour vérifier que la maintenance de la zone racine soit correcte.

Donc, on a créé ce comité permanent de clients pour évaluer les statistiques, évaluer les processus et finalement, décider si tout se passe correctement, si le CCM fonctionne bien ou pas et dans le négatif, pour pouvoir prendre des mesures pour résoudre cela, pour adresser ce problème. Donc en fait, ce comité permanent de clients existe pour vérifier que les fonctions IANA soient exécutées correctement et de manière satisfaisante pour les utilisateurs qui sont ceux qui utilisent les registres.

Les personnes qui opèrent des codes géographiques, des codes de noms de pays, pourraient sentir que l'IANA ne fonctionne pas correctement et donc, tous ses clients, tous ces utilisateurs finaux, sentiront l'impact de ce qui n'est pas correct dans l'IANA. Donc, ces registres sont des

représentants, les ccTLD et les gTLD. Mais le groupe comprend également des représentants d'autres organismes tels que l'ALAC, qui participe à ce groupe sans droit de vote, en cas de vote bien sûr.

Mais l'ALAC a accès aux mêmes informations et a le droit de participer à toutes les discussions. Donc, en fait, c'est nous qui faisons un audit de ce comité d'audit pour vérifier que tout fonctionne de la manière prévue ou attendue.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Alan. Ce comité permanent de clients a été proposé par les registres comme l'a dit Alan. Suivant une proposition du CWG Transition ou du CW Supervision, comme il s'appelait en fait, on a mis en place ce comité pour vérifier que tout se déroule correctement, pour vérifier que la fonction de nommage, surtout, fonctionne correctement.

C'était suivant une proposition de la communauté des noms qu'on a créé une nouvelle fonction qu'est cette PTI. Donc, la PTI comprend deux parties – la PTI étant l'IANA après transition : elle est intégrée par le CSC, le Comité permanent de clients, qui évalue les opérations quotidiennes de la PTI. Donc, c'est un rôle d'audit de l'exploitation des fonctions IANA, parce que les consommateurs ont le droit de vérifier que tout fonctionne correctement. Ils veulent pouvoir répondre et réagir à tout moment. C'est pourquoi on a créé le CSC. Donc, pour vérifier le travail de l'IANA et le fonctionnement des fonctions IANA.

Y a-t-il d'autres questions ?

YEŞİM NAZLAR: Tijani, on a une question par la case des questions-réponses. Si vous me permettez de la lire ?

Tijani, vous m’entendez ?

TIJANI BEN JEMAA: Oui, allez-y.

YEŞİM NAZLAR: Ah, pardon. Je ne vous entendais pas. On a une question d’Amal Al-Saqqf qui demande : « Quelle serait la stratégie pour atténuer ou pour adresser tout problème qui pourrait survenir avec les politiques telles que la Chine par exemple ou y a-t-il des mesures comme les communications diplomatiques par exemple qui soient possibles de mettre en place ?

TIJANI BEN JEMAA: Merci. Est-ce que tout le monde a bien entendu la question ? Parce qu’on a eu un téléphone qui sonnait. Alan, ou Sébastien, est-ce que vous avez compris la question ? Moi, je ne l’ai pas compris.

ALAN GREENBERG: Je pense que la question était si l’ICANN avait prévu des processus pour prendre des mesures face à de potentielles réponses des gouvernements.

TIJANI BEN JEMAA: Très bien. Est-ce que vous pourriez répondre, Alan ?

ALAN GREENBERG: Non. En fait, on n'a pas le pouvoir de dire aux gouvernements ce qu'ils peuvent faire et ce qu'ils ne peuvent pas faire. Donc, si un gouvernement décidait de déconnecter son pays de l'Internet, imposer un contrôle ou une censure de ce que peut faire leur pays sur Internet, c'est quelque chose qu'on n'aime pas, mais on ne peut pas contrôler ce type de mesures.

L'Internet, à notre avis, ne devrait pas avoir d'interférence de la part des gouvernements locaux. On peut le dire, mais on ne peut pas prendre des mesures pour assurer cela. On agit de manière un peu plus subtile. Par conséquent, il y a des mesures à prendre en privé, parce qu'on n'a pas le pouvoir de punir ou de critiquer les gouvernements. Donc, il faut être très prudent.

Y a-t-il un niveau d'influence qui pourrait être exercé sur les gouvernements ? Peut-être. Ça reste à voir.

TIJANI BEN JEMAA: Merci Alan. Sébastien, est-ce que vous voulez ajouter quelque chose ?

SÉBASTIEN BACHOLLET: Oui, merci. Juste deux remarques à ajouter. D'une part, il est important que nous, ensemble au sein de l'ICANN et en général également,

assurions qu’il y ait un Internet. C’est difficile des fois, mais c’est pour cela qu’il est tellement important que toutes les fonctions IANA fonctionnent correctement dans le cadre de la PTI et la PTI en communication avec l’ICANN.

Si les gouvernements prenaient des décisions à l’interne qui affectaient l’Internet dans leur pays, on ne peut rien faire. En même temps, on risque qu’il y ait des gouvernements qui puissent prendre des mesures contre ce seul Internet, cet Internet unique.

Lorsqu’on a commencé à avoir un Internet ouvert en dehors des universités et du secteur académique, il y a eu différentes propositions commerciales de différentes sociétés. Et lorsqu’on répondait sur Internet et qu’on se posait des questions, il fallait répondre à ces questions également pour l’avenir de l’Internet. Et c’est ça. Merci.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Sébastien. Est-ce qu’il y a d’autres questions, Yeşim ?

YEŞİM NAZLAR:

Pas pour le moment.

TIJANI BEN JEMAA:

Est-ce que vous avez des questions à poser directement, qui s’adressent aux participants ? Nous avons encore 30 minutes. Si vous avez des questions, si vous voulez prendre la parole directement, vous pouvez le faire.

Bon apparemment, il n'y a pas d'autres questions. Bien.

SÉBASTIEN BACHOLLET:

Il y a une question dans le chat que je vais résumer. Quel serait le rôle possible de la Chine ? Pour ne pas seulement parler de la Chine, est-ce qu'il peut y avoir un pays important qui serait en désaccord avec l'ICANN et contre un Internet unique ? C'est une question très difficile à répondre, je dirais.

Mais si on suit tout ce qui concerne la gouvernance de l'Internet, je n'étais pas au Mexique la semaine dernière, je ne sais pas vraiment ce qui a été fait au Mexique, mais en tout cas, si on regarde le Net mondial au Brésil, il y a des positions très fortes qui ont été prises là-dessus lors de la réunion du Net mondial. La Chine n'est pas vraiment contre un Internet unique. La Chine est plus connectée avec l'ICANN qu'auparavant.

Donc, je pense que le risque de voir la Chine s'isoler et créer son propre réseau a vraiment réduit. Ils ont compris qu'un Internet unique était quelque chose de positif pour tout le monde.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Sébastien. Alan, est-ce que vous voulez rajouter quelque chose ?

ALAN GREENBERG:

Pas vraiment. Tous les pays ont un pouvoir; ils peuvent l'exercer.

Nous avons un petit problème d'écho.

Il n'y a pas beaucoup de choses que l'ICANN puisse faire dans ce domaine-là. Il est clair que nous faisons de notre mieux pour être sûrs que l'Internet continue à fonctionner correctement.

Je pense qu'il y a davantage de menaces au niveau immédiat concernant les organisations et qui feront – des DDNS – des négations de service, des attaques de négation de services. Et c'est contre cela qu'il nous faut peut-être lutter, parce qu'Internet n'est pas conçu pour ce niveau de sécurité. Il nous faut assurer qu'Internet soit suffisamment préparé pour lutter contre ce type d'attaques.

Et je pense que les gouvernements qui mettraient en place ces actions sont quelque chose de plus rare. Il y a eu un gouvernement africain peut-être qui a essayé de décider et qui a décidé qu'Internet était mauvais pour son gouvernement et qui a essayé de mettre en place des actions. Mais il n'y a rien que l'ICANN puisse faire dans ce domaine-là.

C'est quelque chose. C'est dommage que l'ICANN ne puisse rien faire au niveau public dans ce type de situation. Il faut l'accepter.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Alan. J'ai vu que Rabie a posé une question ou a fait un commentaire : « Quelqu'un a dit que la Chine était un ennemi de l'Internet. » Je ne voudrais pas qu'on fasse ce type de déclarations. Ennemi d'Internet ou pas, c'est quelque chose de politique. Et nous ne faisons pas de la politique ici. L'ICANN ne fait pas de politiques. L'ICANN s'occupe des noms et des numéros.

Et c'est ce qui compte pour nous. Nous ne voulons pas nous occuper de ce que font les gouvernements. Ici, nous parlons de numéros, de noms, de transition, de responsabilité. Donc, s'il vous plait, ne faites pas ce type de déclarations politiques.

Certains peuvent penser que oui, d'autres que non. Peu importe. Certains disent que c'est les États-Unis. Nous ne sommes pas faits pour entrer dans ce type de considération. Nous n'avons pas le droit de le faire. Nous nous occupons de nommage et de numéros et de noms, pas de l'utilisation de l'Internet.

Lorsqu'on parle des utilisateurs de l'Internet, on peut dire que dans ce pays, les choses ne fonctionnent pas correctement, mais c'est tout. Yeşim, est-ce qu'il y a d'autres commentaires dans le chat ou d'autres questions ?

YEŞİM NAZLAR:

Il y a un commentaire, mais ce n'est pas une question. Au niveau des questions, il y avait la question de Rabie. C'est tout.

TIJANI BEN JEMAA:

Parfait. Alan ou Sébastien, est-ce que vous voulez ajouter quelque chose : une remarque, une précision ?

ALAN GREENBERG:

Je peux répondre à d'autres questions si vous en avez, mais je n'ai rien d'autre à ajouter. Merci.

SÉBASTIEN BACHOLLET: Sébastien au micro. Je pense que ce qui est très important concernant les conséquences pour les utilisateurs finaux, nous avons parlé d'un Internet unique. C'est très important pour nous. C'est un point primordial et on a parlé du rôle des utilisateurs finaux dans le cadre de ce concept. Et cela a été dit clairement : c'est un rôle important. Il y a beaucoup de gens qui participent à ces débats.

Nous essayons de donner la parole à l'utilisateur final, même si ce n'est pas une tâche facile. Et le troisième point, nous devons nous assurer qu'au sein de l'ICANN, nous aurons la possibilité d'aborder des problèmes concernant les utilisateurs finaux, concernant les adresses IP, les protocoles, les noms de domaine, etc.

Et un point important, c'est que nous devons maintenir l'ICANN, et j'espère que nous ne verrons pas les TLD sortir du contrôle de l'ICANN comme dans le cas d'IANA, et que la question commerciale sera discutée à l'extérieur de l'ICANN. Je pense qu'il est important de conserver une organisation de l'ICANN ouverte aux utilisateurs finaux et de participer à toutes ces discussions. Nous devons être la voix de l'Internet.

Peut-être qu'Alan a quelque chose à dire là-dessus.

TIJANI BEN JEMAA: Alan, allez-y.

ALAN GREENBERG:

Merci. Oui, merci. Je pense que c'est un domaine d'intérêt important ici. J'aurais un commentaire à faire ici. Ces personnes, ces membres d'At-Large, jouent un rôle très important au niveau de la discussion, de la protection de l'Internet. Ces processus ne commencent pas et ensuite, concluent sur une discussion tout de suite.

Il y a beaucoup de débats. Certains sont des débats qui ne vont pas donner de bons résultats qui vont continuer comme ça. At-Large participe à tous ces processus au niveau instrumental et c'est important de voir les conclusions auxquelles nous sommes arrivés. Pour beaucoup de gens qui participent à ce processus, ce processus de changement des fonctions IANA a amélioré la vision que l'on a d'At-Large. Nous avons beaucoup participé à la prise de décision, des décisions qui étaient des décisions clés. Et je crois que le résultat est tout à fait satisfaisant, résultat obtenu grâce à ce processus auquel nous avons participé.

Sébastien a expliqué pourquoi il était important que l'on y participe. Mais je pense qu'il faut aussi parler de crédibilité. Je pense qu'il y a eu un changement ici au niveau de la crédibilité de notre organisme, ce qui permet d'avoir une position plus solide dans le futur, dans les débats qui vont avoir lieu dans le futur aussi. Donc, c'est très important tout ce qui s'est passé pour notre organisation, pour At-Large.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci beaucoup, Alan. Je crois qu'At-Large a été créé pour donner davantage de crédibilité à l'ICANN, pour montrer aux gens que l'ICANN est vraiment un organisme multipartite puisqu'à l'origine, on disait que l'ICANN était une compagnie américaine. C'était une critique.

Maintenant, At-Large agit librement et on voit ici les deux pistes qui ont eu lieu dans ce travail. On voit que les membres d'At-Large ont beaucoup aidé pour parvenir à ce résultat pour offrir cette solution. Ça n'a pas été facile. Il y a eu beaucoup d'appels à propos du PTI par exemple.

Certains voulaient que ces fonctions IANA soient gérées à l'extérieur de l'ICANN. C'est grâce à la contribution d'At-Large et de ses membres que les choses ont pu être réglées différemment, avec l'aide bien sûr de tous les membres du CCWG et du CWG Responsabilité.

Puisque là aussi, il y a eu beaucoup de problèmes pour lesquels At-Large avait une position très précise concernant les mécanismes de responsabilité. Vous pouvez voir ce qu'on a maintenant, les résultats que nous avons obtenus grâce à ce travail. Donc, il est clair que les membres d'ALAC et d'autres gens aussi, les membres de l'ICANN, pensent qu'At-Large joue un rôle très important au sein de l'ICANN et j'espère que ça va continuer à être comme ça.

Voilà. Est-ce qu'il y a d'autres questions avant que je redonne la parole à Yeşim ?

Bien. Je ne vois pas d'autres questions. Donc Yeşim, les questions d'évaluation.

YEŞİM NAZLAR:

Merci Tijani. Bien. Première question. Pour vous, est-ce que ce séminaire web a eu lieu à un bon moment dans la journée ? Est-ce que

c’est trop tôt ? Est-ce que c’est à un bon moment ou est-ce que c’est trop tard ?

S’il vous plait, allez-y. Vous pouvez voter. Merci beaucoup. Nous allons passer à la deuxième question. Deuxième question : dans quelle région vous habitez en ce moment ? En Afrique, en Australie et îles du Pacifique, en Europe, Amérique latine et les Caraïbes ou Amérique du Nord ? Vous pouvez répondre.

Merci. Troisième question : combien d’années d’expérience avez-vous dans la communauté de l’ICANN ? Moins d’un an; un à deux ans; trois à cinq; cinq à dix ans; plus de dix ans. Vous pouvez voter.

Merci. Passons à la quatrième question. Comment avez-vous trouvé la technologie utilisée pour ce séminaire web ? Par exemple, l’audio-vidéo, le téléphone. Vous pouvez donner une note entre cinq et un : cinq, très bon; un, très mauvais. Allez-y.

Notre sixième question. Notre cinquième question, pardon. Est-ce que l’orateur a démontré une maîtrise du sujet ? Vous pouvez voter de cinq à un : cinq, une très bonne maîtrise du sujet; et un, une très faible maîtrise du sujet. Allez-y. Vous pouvez voter.

Nous passons à la question numéro six. Êtes-vous satisfait de ce séminaire web ? Vous pouvez voter de cinq à un : cinq, très satisfait; un, pas du tout satisfait. Vous pouvez voter.

Et maintenant, la dernière question. Quels sujets aimeriez-vous que l’on aborde dans les séminaires web à venir ? Vous pouvez prendre votre temps pour répondre à cette question.

Et maintenant, je donne la parole à Tijani pendant que nous recevons les réponses. Est-ce que vous voulez reprendre la parole, Tijani ?

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Yeşim. Oui, cette question est très importante pour nous. Nous avons besoin que vous nous disiez quels sont les thèmes que vous voulez qu'on aborde dans le futur pour l'année 2017. Nous sommes en train d'organiser les séminaires. Comme vous le savez, nous avons fait 12 séminaires web cette année et nous aimerions aborder les thèmes ou les sujets qui vous intéressent, que vous voulez que l'on aborde, puisque c'est pour vous que nous faisons tout cela.

Donc, s'il vous plait, vous avez ici la possibilité de dire, de nous indiquer les thèmes qui vous intéressent. Vous pouvez aussi les envoyer au personnel de l'ICANN qui pourra les voir et les analyser, parce que le groupe de travail de formation de compétences va avoir un appel au mois de décembre concernant les thèmes à aborder pour l'année 2017. Donc, s'il vous plait, indiquez-nous les sujets qui vous intéressent. Soyez interactifs. Comme ça, nous pourrions aborder les thèmes et sélectionner ces thèmes pour l'année prochaine.

C'est important pour nous et c'est important pour vous. Merci beaucoup. Nous avons encore quelques minutes. Donc, si vous avez des questions ou des précisions que vous voudriez obtenir, vous pouvez nous le dire. On a encore une dizaine de minutes. Vous avez la parole.

Bien. Il n'y a pas d'autres questions. Pas de commentaires. Donc, je vous remercie pour avoir participé à ce séminaire web. Parfait. Il n'y a pas de

questions. Je vous remercie d'avoir participé à ce séminaire web. Je remercie Alan et Sébastien pour avoir fait une présentation et répondu aux questions. Merci au personnel, merci aux interprètes et ce séminaire web est terminé. Merci à tous.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]